



COMMUNE DE SAINT-BOHAIRE

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente-et-un mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre mai 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. PANNEQUIN – Maire.

Étaient présents : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT J-Michel, FESNEAU Bernard, RANVAL Lionel, PETIT Emilie, COULLON Jeannine, RANDUINEAU Guillaume, OUZILLEAU Agnès.

Absents excusés : EMONET M-Christine (pouvoir donné à GUILLOT J.MICHEL)

BRUXELLE Frédéric,

GAUTHIER Thierry (pouvoir donné à PANNEQUIN Bernard)

OUVERTURE DE LA SÉANCE : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h35.

Mme PETIT est nommée secrétaire de séance.

1/ Nomination du délégué de l'administration à la commission chargée de la révision des listes électorales

M. RANVAL Lionel est l'actuel délégué de l'administration à la commission chargée de la révision et de l'établissement de la liste électorale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents de proposer à Monsieur le Préfet que Monsieur RANVAL conserve sa mission de délégué de l'administration jusqu'au 31/08/2019.

2/Projet « Plantons le paysage – les rues jardin »

Afin de déterminer les lieux et surfaces qui présentaient un intérêt pour recevoir les semis de fleurs, une réunion a eu lieu sur les divers sites proposés lors de la réunion du conseil municipal du 22 février 2018. Monsieur le maire en fait un compte-rendu et propose que soient choisis les végétaux à planter le long de l'église. Les spirées resteront en place et des ceanothes seront ajoutés. Des graines seront plantées à l'automne Allée du Chaillou (le long du mur du cimetière). Selon le résultat, d'autres zones seront ensemencées : bassin de rétention du hameau de Russy, abords du club house de tennis, rue de Bourgogne.

3/ Etude de devis

Des travaux d'enfouissement vont être effectués sur la ligne basse tension de la rue des lilas. Un devis de 57 292,20€ ttc pour la distribution d'énergie (pris en charge par le SIDELC) et un devis de 18 156,60 € ttc pour le réseau de télécommunications (à charge de la commune), nous sont parvenus. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à ce devis qu'il trouve trop onéreux. M. le Maire est chargé de prendre rendez-vous avec le SIDELC afin de réétudier ce devis.

Pour ces travaux, il sera toutefois nécessaire que la commune prenne à sa charge la fourniture et la pose d'un mât d'éclairage public. Le conseil municipal accepte le devis établi par l'entreprise SPIE pour un montant de 1 260,00€ ttc.

4/ Demande de subvention sur le produit des amendes de police.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une subvention auprès du conseil départemental pour la fourniture de panneaux de signalisation routière.

5/PLUiHD

Le 3 avril, une réunion a eu lieu en mairie avec un agent d'Agglopolys en charge du PLUiHD afin de poursuivre son élaboration. Points abordés : carte paysage/patrimoine, compte foncier, zones humides, projets, craintes et attentes.

6/USEP

L'USEP propose de concevoir, avec l'aide des enfants de l'école, une boîte à livres (échange libre et gratuit de livres pour les habitants). Le conseil municipal n'est pas contre cette idée mais souhaite avoir des informations complémentaires avant de se prononcer.

7/ Questions diverses

- Les travaux d'eau potable dans le bourg ont été terminés ce jour.
- Une nouvelle réunion d'expertise pour le problème d'écoulement des eaux usées de l'école (curage + passage vidéo) aura lieu le 20 juin.
- L'exposition PLUiHD sera visible à la mairie du 4 au 29 juin.

8 / Compte-rendu des délégués aux commissions communautaires et syndicales.

- Cadre de vie, fourrière → M. Ranval
- SMB Cisse → M. Ranval
- Stratégie économique, emploi, enseignement supérieur → M. Guillot

Fin de la séance à 22h30.

Prochaine réunion du conseil municipal : 28 juin 2018